



Le 9 mars 2016

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2015 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2015

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2015 et le quatrième trimestre 2015. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») dans laquelle elle détient une participation de 81,1 %.

Faits saillants

Exercice 2015

- Revenus de 3,88 G\$, en hausse de 271,8 M\$ (7,5 %) par rapport à l'exercice 2014.
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ de 1,44 G\$, en hausse de 30,9 M\$ (2,2 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 151,8 M\$ (1,24 \$ par action de base) en 2015, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 30,1 M\$ (0,24 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 181,9 M\$ (1,48 \$ par action de base), dont l'impact non monétaire favorable de 102,1 M\$ dû à la fluctuation de la juste valeur des débetures convertibles et l'incidence favorable de 45,3 M\$ de la diminution de la perte liée aux activités abandonnées.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 239,9 M\$ (1,95 \$ par action de base) en 2015, contre 209,7 M\$ (1,70 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 30,2 M\$ (0,25 \$ par action de base), ou de 14,4 %.
- En 2015, les revenus du secteur Télécommunications ont franchi le cap des 3,00 G\$, soit une croissance de 169,7 M\$ (6,0 %). Le bénéfice d'exploitation ajusté du secteur a progressé de 32,6 M\$ (2,4 %), malgré l'écart défavorable de 21,1 M\$ lié à des éléments non récurrents.
- Les revenus de téléphonie mobile de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») ont progressé de 116,0 M\$ (40,3 %), ceux de l'accès Internet de 64,6 M\$ (7,5 %) et ceux du service de vidéo sur demande par abonnement Club illico de 11,4 M\$ (93,4 %).
- Revenu mensuel moyen par abonné³ (« RMPA ») de Vidéotron de 135,68 \$ en 2015, contre 125,16 \$ en 2014, soit une croissance de 10,52 \$ (8,4 %), dont une augmentation de 5,03 \$ (11,7 %) en téléphonie mobile.
- Augmentation nette de 168 200 (3,1 %) unités de service⁴ en 2015, dont 135 800 lignes en téléphonie mobile, soit la plus forte croissance annuelle à ce service depuis 2011. Hausses de 79 800 clients au service de vidéo sur demande par abonnement et de 30 700 clients à l'accès Internet par câble.
- Croissance de 112,8 M\$ (13,2 %) des revenus et de 11,8 M\$ (20,2 %) du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Média en 2015 grâce, entre autres, à l'ajout de la contribution de Vision Globale A.R. ltée – désormais exploitée par Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. (« MELS ») –, dont la quasi-totalité des actifs ont été acquis en décembre 2014.
- Le 7 janvier 2016, acquisition par Vidéotron de Fibrenoire inc. (« Fibrenoire »), une firme spécialisée dans les services de connectivité par fibre optique pour les entreprises, pour une contrepartie en espèces de 125,0 M\$, assujettie à certains ajustements.

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Définitions – Revenu mensuel moyen par abonné »

⁴ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo sur demande par abonnement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande de Bell ExpressVu Limited Partnership, une filiale de Bell Canada, d'en appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec qui ordonnait à cette dernière de verser une indemnité à Vidéotron et à Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »). Un gain de 139,1 M\$ relatif à ce règlement a été enregistré, hors bénéfice d'exploitation ajusté, au troisième trimestre 2015.
- Le 9 septembre 2015, Québecor Média a procédé à un rachat partiel de la participation de CDP Capital d'Amérique Investissements inc. (« CDP Capital »), pour un montant de 500,0 M\$, faisant passer la participation de la Société dans Québecor Média de 75,4 % à 81,1 %.
- Le 11 mars 2015, Vidéotron a annoncé l'acquisition de 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») et de son centre de données, le plus grand à Québec, pour une contrepartie de 35,5 M\$. Au cours de 2015, Vidéotron a annoncé des investissements totalisant 75,0 M\$, échelonnés sur plusieurs années, dans son centre de données à Québec et la construction d'un nouveau centre à Montréal.
- Vidéotron a procédé en 2015 à l'acquisition de 18 licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz, au coût total de 187,0 M\$, couvrant la totalité du Québec et tous les principaux centres urbains du Canada, de même que 4 licences de SSFE-3, pour un montant total de 31,8 M\$, couvrant l'est, le sud et le nord du Québec, l'est de l'Ontario et l'Outaouais.
- Au premier trimestre 2015, la Société a haussé de 40 % son dividende trimestriel versé sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »), qui est passé de 0,025 \$ à 0,035 \$ par action.

Quatrième trimestre 2015

- Revenus de 1,02 G\$, en hausse de 67,1 M\$ (7,0 %).
- Bénéfice d'exploitation ajusté de 360,8 M\$, en hausse de 7,7 M\$ (2,2 %).
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 34,8 M\$ (0,28 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2015, contre 59,5 M\$ (0,48 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 24,7 M\$ (0,20 \$ par action de base).
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 58,0 M\$ (0,47 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2015, contre 50,6 M\$ (0,41 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 7,4 M\$ (0,06 \$ par action de base).
- Augmentation de 26 100 lignes (3,5 %) en téléphonie mobile et de 29 000 clients (12,7 %) à la vidéo sur demande par abonnement au quatrième trimestre 2015.
- RMPA de Vidéotron de 140,19 \$ au quatrième trimestre 2015, contre 129,36 \$ à la même période de 2014, en hausse de 10,83 \$ (8,4 %).

« En 2015, tous nos secteurs d'activité ont affiché une progression de leurs revenus », a déclaré Pierre Dion, président et chef de la direction de Québecor. « Ce solide rendement reflète l'efficacité de notre stratégie d'investissement et de développement des affaires dans chacun de nos secteurs. Le succès de notre offre de services chez Vidéotron, notamment la téléphonie mobile, l'accès Internet, les services affaires et la vidéo sur demande par abonnement, jumelée à une diversification accrue des revenus du secteur Média, sont à l'origine de nos excellents résultats. Mentionnons aussi que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies a enregistré une croissance de 30,2 M\$ (14,4 %) en 2015.

« Québecor a franchi en 2015 de nouvelles étapes dans la réalisation de son plan de recentrage de ses activités vers ses principaux axes de croissance. En outre, ce plan a pour objectif la diversification des sources de revenu par des investissements dans des activités à fort potentiel de développement. La stratégie de désinvestissement de la Société dans ses secteurs Médias et Ventes au détail s'inscrit de plus dans le mouvement de consolidation observé dans ces industries », a indiqué Pierre Dion. « Ainsi, l'entreprise a complété en 2015 la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada et a cessé l'exploitation de la chaîne spécialisée SUN News. Nous avons également conclu la vente des magasins de ventes au détail de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») à une autre entreprise québécoise, Groupe Renaud-Bray inc. (« Renaud-Bray »). Par ailleurs, l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS, conclue à la fin de 2014, a généré une contribution importante avec un bénéfice d'exploitation ajusté de 14,1 M\$, en plus d'établir notre présence dans l'industrie des services cinématographiques et audiovisuels au Québec. »

« Les résultats en progression de Vidéotron s'expliquent à nouveau par la croissance enregistrée dans notre service de téléphonie mobile, qui dessert dorénavant 768 600 clients, et de notre service d'accès Internet », a commenté Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Le service de vidéo sur demande par abonnement Club illico a pour sa part franchi le cap du quart de million d'abonnés, grâce notamment à la variété de son offre et aux nouvelles séries offertes en exclusivité aux abonnés du

Club Illico, dont *Blue Moon* et *Karl & Max*. Mentionnons que la série *Blue Moon*, lancée le 25 janvier 2016, a fracassé des records d'écoute pour Club Illico et a atteint un million de visionnements en moins d'un mois. »

« Le nombre de lignes à notre service de téléphonie mobile a augmenté de 135 800 (21,5 %) au cours de l'exercice, ce qui constitue le meilleur taux de croissance au Canada en 2015, et notre plus forte progression annuelle à ce service depuis 2011 », a ajouté Manon Brouillette. « Le RMPA total de l'ensemble des services de Vidéotron s'est établi à 135,68 \$, en hausse de 10,52 \$ (8,4 %), dont une augmentation de 5,03 \$ (11,7 %) en téléphonie mobile. De plus, Vidéotron a poursuivi le déploiement de son réseau LTE que la firme indépendante OpenSignal, une société établie au Royaume-Uni, a qualifié comme étant « le plus rapide au Canada ». Notons également que les acquisitions de licences de spectre effectuées en 2015 assureront la pérennité de notre offre de services dans ce domaine au Québec et dans la région d'Ottawa.

« Tout au long de l'exercice 2015, Vidéotron a continué d'innover avec, entre autres, le lancement de l'enregistreur illico 4K Ultra-HD, premier terminal en format ultra haute définition offert sur une base commerciale au Canada, et l'ajout du service Musique illimitée qui permet l'écoute de musique en continu sur les plateformes les plus populaires, sans restrictions sur l'utilisation de données. Soulignons enfin que dans le secteur en progression des services d'affaires les revenus ont enregistré une hausse de 12,1 % en 2015. Nos acquisitions stratégiques, dont celles de 4Degrés Colocation, à Québec, et de Fibrenoire, à Montréal, nous positionnent avantageusement pour répondre aux besoins grandissants des entreprises en matière d'infonuagique et de connectivité, deux segments de marché très complémentaires et en pleine croissance », a conclu Manon Brouillette.

« Le secteur Média a affiché une croissance de 112,8 M\$ (13,2 %) de ses revenus et de 11,8 M\$ (20,2 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté », a indiqué Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Groupe Média. « Ces résultats en hausse s'expliquent en bonne partie par l'acquisition de MELS, jumelée à l'apport de certains nouveaux produits issus de notre stratégie d'investissement, dont TVA Sports. Notre programme de réduction et de contrôle des coûts a aussi contribué à la rentabilité du secteur », a précisé Julie Tremblay.

Au sein du secteur Sports et divertissement, le Centre Vidéotron, lieu emblématique pour la ville de Québec auquel Vidéotron est fière d'associer son nom et ses marques, a officiellement ouvert ses portes en septembre 2015 et a déjà accueilli près de 800 000 visiteurs lors des nombreux événements sportifs et artistiques qui y ont été présentés avec succès. Le secteur a conclu en 2015 d'importants partenariats avec plusieurs chefs de file de l'industrie du divertissement et du spectacle, dont AEG Facilities, Live Nation Entertainment et les services de billetterie Ticketmaster, qui a pour filiale québécoise le Réseau Admission. En décembre 2015, Gestion d'évènements GesteV inc. a acquis une participation majoritaire dans les actifs de Marathon de Québec inc. et produira à ce titre six événements d'envergure dans la grande région de Québec, renforçant ainsi son rôle de producteur et de promoteur d'événements sportifs.

Au chapitre des opérations financières réalisées en 2015, Québecor Média a procédé à un rachat partiel de la participation détenue par CDP Capital dans son capital-actions, pour un prix d'achat global de 500,0 M\$, faisant passer la participation de Québecor dans cette filiale de 75,4 % à 81,1 %. « Le financement de cette transaction s'est effectué en respectant notre objectif de saine gestion du bilan de l'entreprise », a rappelé Jean-François Pruneau, chef de la direction financière de Québecor. « Nous poursuivons ainsi notre souhait qu'à terme Québecor détienne la totalité des actions de Québecor Média. Par ailleurs, Vidéotron a complété le rachat de certains billets de premier rang, permettant de générer des économies annuelles d'intérêts sur la dette de plus de 20,0 M\$ », a commenté Jean-François Pruneau. Finalement, le conseil d'administration de Québecor a approuvé, au premier trimestre 2015, une augmentation de 40 % du dividende trimestriel versé sur les actions catégorie A et les actions catégorie B, reflétant ainsi l'optimisme du conseil et de la direction quant à la solidité du profil financier de la Société.

« L'exercice 2015 de Québecor a donc été marqué par de solides résultats financiers consolidés et par la poursuite de la stratégie de recentrage de ses activités vers ses principaux axes de croissance. La Société demeure favorablement positionnée pour atteindre ses objectifs de rentabilité, de développement des affaires et de maximisation de la valeur pour ses actionnaires dans les années à venir », a conclu Pierre Dion.

Tableau 1**Faits saillants financiers de Québecor – 2011 à 2015**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2015	2014	2013 ¹	2012 ¹	2011 ¹
Revenus	3 879,5 \$	3 607,7 \$	3 538,8 \$	3 444,1 \$	3 268,0 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	1 440,7	1 409,8	1 380,4	1 303,1	1 212,0
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	165,6	29,0	(127,2)	240,8	166,1
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	151,8	(30,1)	(288,6)	159,1	196,4
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	239,9	209,7	185,3	162,3	152,0
Par action de base :					
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	1,35	0,24	(1,03)	1,91	1,30
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1,24	(0,24)	(2,33)	1,26	1,53
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	1,95	1,70	1,49	1,28	1,19

¹ Les données financières pour les exercices 2011 à 2013 ont été retraitées pour refléter la modification de convention comptable sur la comptabilisation des débetures convertibles.

Nouvelle structure des secteurs

Au cours du quatrième trimestre 2015, la Société a modifié sa structure organisationnelle et transféré ses activités de distribution et de production de musique du secteur Sports et divertissement au secteur Média. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été retraités pour refléter ces changements.

Activités abandonnées

Le 27 septembre 2015, Québecor Média a conclu la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault à Renaud-Bray. Cette transaction comprend les 14 magasins Archambault, le portail *archambault.ca* ainsi que la librairie de langue anglaise Paragraphe, pour une contrepartie en espèces de 14,5 M\$, moins les espèces disposées de 1,1 M\$, ainsi qu'un solde à recevoir de 3,0 M\$. Le 13 avril 2015, Québecor Média a conclu la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, soit plus de 170 journaux et publications, le portail Canoe au Canada anglais ainsi que 8 imprimeries, dont celle d'Islington, en Ontario, pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$, moins les espèces disposées de 1,9 M\$. Un montant de 1,3 M\$ a également été déboursé à titre d'ajustement aux éléments du fonds de roulement. Le 13 février 2015, Québecor Média a annoncé qu'elle cessait l'exploitation de la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise SUN News. Le 2 septembre 2014, Québecor Média a conclu la vente de sa filiale Nurun inc. (« Nurun ») à Publicis Groupe, pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$, moins les espèces disposés de 18,1 M\$. Un montant de 8,2 M\$ a également été encaissé relativement à certains ajustements dans le cadre de la transaction. Le 1^{er} juin 2014, Québecor Média a conclu la vente de 74 hebdos au Québec à Transcontinental Interactif inc., une filiale de Transcontinental inc., pour une contrepartie en espèces de 75,0 M\$. Un montant de 4,0 M\$ a également été encaissé en 2014 (3,4 M\$) et en 2015 (0,6 M\$) relatif à certains ajustements sur les éléments de fonds de roulement transférés. Québecor Média a annoncé qu'elle se retirait de la distribution porte-à-porte des journaux hebdomadaires et de circulaires au Québec et qu'elle cessait la distribution du Sac Plus à compter de janvier 2014. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que les gains respectifs de 41,5 M\$ provenant de la vente de Nurun et de 7,9 M\$ résultant de la vente des 74 hebdos du Québec en 2014 ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Tableau 2**Revenus des secteurs de Québec pour les huit derniers trimestres**

(en millions de dollars canadiens)

	T4-2015	T3-2015	T2-2015	T1-2015	T4-2014	T3-2014	T2-2014	T1-2014
Télécommunications	777,1 \$	754,2 \$	741,5 \$	734,2 \$	733,2 \$	711,2 \$	697,6 \$	695,3 \$
Média	267,4	236,2	248,6	212,3	245,8	197,0	213,5	195,4
Sports et divertissement	10,1	6,3	2,0	4,8	1,9	1,6	1,3	2,3
Siège social	(33,8)	(25,0)	(31,2)	(25,2)	(27,2)	(22,0)	(19,4)	(19,8)
Total	1 020,8 \$	971,7 \$	960,9 \$	926,1 \$	953,7 \$	887,8 \$	893,0 \$	873,2 \$

Tableau 3**Bénéfice d'exploitation ajusté des secteurs de Québec pour les huit derniers trimestres**

(en millions de dollars canadiens)

	T4-2015	T3-2015	T2-2015	T1-2015	T4-2014	T3-2014	T2-2014	T1-2014
Télécommunications	349,0 \$	351,1 \$	342,2 \$	343,5 \$	345,4 \$	339,9 \$	332,0 \$	335,9 \$
Média	22,3	42,9	11,1	(6,1)	13,8	23,7	27,7	(6,8)
Sports et divertissement	(3,1)	(4,7)	(3,9)	-	(1,0)	(0,6)	(1,1)	(0,1)
Siège social	(7,4)	2,1	(0,1)	1,8	(5,1)	(1,2)	1,3	6,0
Total	360,8 \$	391,4 \$	349,3 \$	339,2 \$	353,1 \$	361,8 \$	359,9 \$	335,0 \$

Comparaison des exercices 2015 et 2014**Revenus** de 3,88 G\$, en hausse de 271,8 M\$ (7,5 %).

- Augmentation dans tous les secteurs, soit Télécommunications (169,7 M\$ ou 6,0 % des revenus du secteur), Média (112,8 M\$ ou 13,2 %) et Sports et divertissement (16,1 M\$).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,44 G\$, en hausse de 30,9 M\$ (2,2 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (32,6 M\$ ou 2,4 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur), malgré l'écart défavorable de 21,1 M\$ lié à des éléments non récurrents, et Média (11,8 M\$ ou 20,2 %).
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (8,9 M\$) et au siège social (4,6 M\$), expliqué principalement dans ce dernier cas par la variation défavorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec Média a entraîné un écart favorable de 4,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions en 2015, par rapport à 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 9,6 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société en 2015.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 151,8 M\$ (1,24 \$ par action de base) en 2015, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 30,1 M\$ (0,24 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 181,9 M\$ (1,48 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 166,5 M\$ lié au gain (à la perte) sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, dont 34,3 M\$ sans incidence fiscale ;
 - un écart favorable de 101,4 M\$ au chapitre du gain et de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 102,1 M\$ sans incidence fiscale ;

- l'écart favorable de 61,9 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
- une hausse de 30,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
- la diminution de 15,3 M\$ des frais financiers ;
- l'écart favorable de 6,6 M\$ relativement aux pertes sur refinancement de dettes.

Contrebalancés en partie par :

- une augmentation de 149,7 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, dont 60,3 M\$ sans incidence fiscale ;
- la hausse de 32,5 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'écart défavorable de 22,6 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

En 2015, la Société a réalisé des tests de dépréciation sur ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») et a conclu que la valeur recouvrable de ses UGT Journaux et Télédiffusion était inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable de ces UGT a été affectée négativement par le déclin des volumes d'impression de journaux et de produits commerciaux à l'imprimerie de Mirabel, et par les pressions continues sur les revenus publicitaires dans les secteurs des journaux et de la télévision. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 85,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation d'autres actifs de 81,9 M\$, principalement liée aux actifs de l'imprimerie de Mirabel, ont été enregistrées pour l'UGT Journaux. De même, une charge de dépréciation de 60,1 M\$ relative aux licences de télédiffusion du Réseau TVA (dont 30,1 M\$ sans incidence fiscale) a été enregistrée pour l'UGT Télédiffusion.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 239,9 M\$ (1,95 \$ par action de base) en 2015, contre 209,7 M\$ (1,70 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 30,2 M\$ (0,25 \$ par action de base).

Comparaison des quatrièmes trimestres de 2015 et 2014

Revenus de 1,02 G\$, en hausse de 67,1 M\$ (7,0 %).

- Augmentation dans tous les secteurs, soit Télécommunications (43,9 M\$ ou 6,0 % des revenus du secteur), Média (21,6 M\$ ou 8,8 %) et Sports et divertissement (8,2 M\$).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 360,8 M\$, en hausse de 7,7 M\$ (2,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Média (8,5 M\$ ou 61,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Télécommunications (3,6 M\$ ou 1,0 %), malgré, dans ce dernier cas, l'écart défavorable de 11,9 M\$ lié à des éléments non récurrents.
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (2,1 M\$) et au siège social (2,3 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 2,5 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au quatrième trimestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 2,9 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au quatrième trimestre 2015.

Perte nette attribuable aux actionnaires de 34,8 M\$ (0,28 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2015, contre 59,5 M\$ (0,48 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 24,7 M\$ (0,20 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 36,3 M\$ lié à la perte sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, dont 34,3 M\$ sans incidence fiscale ;
 - une hausse de 7,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - un écart favorable de 5,3 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Contrebalancés par :

- l'écart défavorable de 16,7 M\$ au chapitre de la perte et du gain liés aux activités abandonnées ;

- une augmentation de 3,7 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs ;
- la hausse de 3,3 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'écart défavorable de 3,1 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 58,0 M\$ (0,47 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2015, contre 50,6 M\$ (0,41 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 7,4 M\$ (0,06 \$ par action de base).

Opérations financières

- Le 15 septembre 2015, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 375,0 M\$, portant intérêt à 5,75 % et échéant le 15 janvier 2026, pour un produit net de 370,1 M\$, déduction faite des frais de financement de 4,9 M\$. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement pour rembourser en partie les montants dus aux termes de ses facilités de crédit.
- Le 9 septembre 2015, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 75,4 % à 81,1 % à la suite du rachat par Québecor Média de 7 268 324 actions ordinaires de son capital-actions détenues par CDP Capital, pour un prix d'achat global de 500,0 M\$, payable en espèces. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées. Par conséquent, la participation de CDP Capital dans Québecor Média a diminué de 24,6 % à 18,9 %.
- Le 16 juillet 2015, Vidéotron a remboursé par anticipation et a retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents et a remboursé par anticipation et retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020.
- Le 16 juin 2015, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 575,0 M\$ afin de l'augmenter à 615,0 M\$ et de proroger son échéance de deux ans jusqu'au 20 juillet 2020. Vidéotron a aussi conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 350,0 M\$ venant à échéance le 20 juillet 2020. Les conditions de cette nouvelle facilité de crédit non garantie sont similaires aux modalités de la facilité de crédit garantie renouvelable de Vidéotron.
- Le 10 avril 2015, Vidéotron a complété le rachat de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents.
- Le 20 mars 2015, Groupe TVA a complété un placement de droits, par lequel Groupe TVA a reçu un produit brut total de 110,0 M\$ pour l'émission de 19 434 629 actions classe B, sans droit de vote, participantes et sans valeur nominale de Groupe TVA (« actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA »). Dans le cadre du placement de droits, Québecor Média a souscrit 17 300 259 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA pour un coût total de 97,9 M\$ et, par conséquent, sa participation totale en actions dans Groupe TVA est passée de 51,5 % à 68,4 %.

Dividendes

Le 8 mars 2016, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 19 avril 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 mars 2016. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 29 juillet 2015, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant approximativement 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2015. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2015 et 12 août 2016, au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette Bourse. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

En 2015, la Société a racheté et annulé 413 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 12,4 M\$ (455 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,7 M\$ en 2014). L'excédent de 10,8 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis (10,0 M\$ en 2014).

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats de l'exercice 2015 et du quatrième trimestre 2015 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 9 mars 2016, à 11 h (HE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le quatrième trimestre 2015, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 90393#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1193297 et code d'accès pour les participants 90393#, entre les 9 mars et 9 juin 2016. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor, les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à conserver les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 9 mars 2016 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,07 % dans Québecor Média, laquelle emploie près de 12 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : www.twitter.com/Quebecor

- 30 -

Sources :

Jean-François Pruneau
Vice-président principal et chef de la direction financière,
Québecor inc. et Québecor Média inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

Martin Tremblay
Vice-président, Affaires publiques
Québecor Média inc.
martin.tremblay@quebecor.com
514 380-1985

DÉFINITIONS

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, le gain (la perte) sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et (la perte) le gain lié(e) aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québec Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québec Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 4 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014 présentées dans le tableau 4 ci-dessous proviennent des états consolidés des résultats non audités.

Tableau 4

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	1 385,8	\$ 1 353,2	\$ 349,0	\$ 345,4
Média	70,2	58,4	22,3	13,8
Sports et divertissement	(11,7)	(2,8)	(3,1)	(1,0)
Siège social	(3,6)	1,0	(7,4)	(5,1)
	1 440,7	1 409,8	360,8	353,1
Amortissement	(693,6)	(661,1)	(176,5)	(173,2)
Frais financiers	(335,0)	(350,3)	(85,7)	(84,3)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	6,7	(94,7)	(87,9)	(93,2)
Gain (perte) sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	116,9	(49,6)	(8,0)	(44,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	(230,7)	(81,0)	(3,7)	–
Perte sur refinancement de dettes	(12,1)	(18,7)	–	–
Impôts sur le bénéfice	(93,1)	(97,2)	(20,6)	(24,2)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	(19,7)	(81,6)	(0,9)	15,8
Bénéfice net (perte nette)	180,1	\$ (24,4)	\$ (22,5)	\$ (50,3)

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, le gain (la perte) sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant (la perte) le bénéfice lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 5 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés de Québec. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014 présentées dans le tableau 5 ci-dessous proviennent des états consolidés des résultats non audités.

Tableau 5

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	239,9	\$ 209,7	\$ 58,0	\$ 50,6
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	6,7	(94,7)	(87,9)	(93,2)
Gain (perte) sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	116,9	(49,6)	(8,0)	(44,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	(230,7)	(81,0)	(3,7)	–
Perte sur refinancement de dettes	(12,1)	(18,7)	–	–
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	2,8	15,5	4,0	1,7
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	42,1	47,8	3,5	12,8
Activités abandonnées	(13,8)	(59,1)	(0,7)	12,9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	151,8	\$ (30,1)	\$ (34,8)	\$ (59,5)

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et le service de vidéo sur demande par abonnement, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et du service de vidéo sur demande par abonnement, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	2015	2014	2015	2014
Revenus	1 020,8	953,7	3 879,5	3 607,7
Coûts liés au personnel	178,8	170,2	697,4	648,6
Achats de biens et services	481,2	430,4	1 741,4	1 549,3
Amortissement	176,5	173,2	693,6	661,1
Frais financiers	85,7	84,3	335,0	350,3
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	87,9	93,2	(6,7)	94,7
Perte (gain) sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	8,0	44,3	(116,9)	49,6
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	3,7	-	230,7	81,0
Perte sur refinancement de dettes	-	-	12,1	18,7
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice	(1,0)	(41,9)	292,9	154,4
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	8,7	31,7	63,4	121,9
Différés	11,9	(7,5)	29,7	(24,7)
	20,6	24,2	93,1	97,2
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies	(21,6)	(66,1)	199,8	57,2
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	(0,9)	15,8	(19,7)	(81,6)
(Perte nette) bénéfice net	(22,5)	(50,3)	180,1	(24,4)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	(34,1)	(72,4)	165,6	29,0
Participations ne donnant pas le contrôle	12,5	6,3	34,2	28,2
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux				
Actionnaires	(34,8)	(59,5)	151,8	(30,1)
Participations ne donnant pas le contrôle	12,3	9,2	28,3	5,7
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base :				
Tiré des activités poursuivies	(0,28)	(0,59)	1,35	0,24
Tiré des activités abandonnées	-	0,11	(0,11)	(0,48)
(Perte nette) bénéfice net	(0,28)	(0,48)	1,24	(0,24)
Dilué :				
Tiré des activités poursuivies	(0,28)	(0,59)	1,18	0,24
Tiré des activités abandonnées	-	0,11	(0,09)	(0,48)
(Perte nette) bénéfice net	(0,28)	(0,48)	1,09	(0,24)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	122,5	122,9	122,7	123,0
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	122,5	122,9	143,7	123,0

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	2015	31 décembre 2014	2015	31 décembre 2014
(Perte) bénéfice lié aux activités poursuivies	(21,6)	\$ (66,1)	199,8	\$ 57,2
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	(31,3)	21,4	14,0	14,2
Impôts différés	(7,3)	(10,1)	(41,6)	(21,3)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Perte sur réévaluation	(28,4)	(46,0)	(28,4)	(46,0)
Impôts différés	7,7	12,3	7,7	12,3
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	-	-	(3,9)	(10,8)
Impôts différés	-	-	(0,4)	0,4
	(59,3)	(22,4)	(52,6)	(51,2)
Résultat global lié aux activités poursuivies	(80,9)	(88,5)	147,2	6,0
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	(0,9)	15,8	(19,7)	(81,6)
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées	-	(5,9)	-	(7,6)
Résultat global	(81,8)	\$ (78,6)	127,5	\$ (83,2)
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	(81,6)	\$ (86,2)	126,1	\$ (6,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7	(2,3)	21,1	12,5
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	(82,3)	\$ (77,8)	112,3	\$ (71,4)
Participations ne donnant pas le contrôle	0,5	(0,8)	15,2	(11,8)

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 31 décembre 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	777,1	\$ 267,4	\$ 10,1	\$ (33,8)	\$ 1 020,8
Coûts liés au personnel	92,2	66,9	3,9	15,8	178,8
Achats de biens et services	335,9	178,2	9,3	(42,2)	481,2
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	349,0	22,3	(3,1)	(7,4)	360,8
Amortissement					176,5
Frais financiers					85,7
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					87,9
Perte sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					8,0
Dépréciation d'autres actifs					3,7
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					(1,0)
Acquisitions d'immobilisations	149,2	\$ 11,2	\$ 3,3	\$ 0,1	\$ 163,8
Acquisitions d'actifs incorporels	31,1	2,8	-	1,6	35,5

Trois mois terminés le 31 décembre 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	733,2	\$ 245,8	\$ 1,9	\$ (27,2)	\$ 953,7
Coûts liés au personnel	89,2	64,3	1,4	15,3	170,2
Achats de biens et services	298,6	167,7	1,5	(37,4)	430,4
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	345,4	13,8	(1,0)	(5,1)	353,1
Amortissement					173,2
Frais financiers					84,3
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					93,2
Perte sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					44,3
Perte avant impôts sur le bénéfice					(41,9)
Acquisitions d'immobilisations	143,9	\$ 8,6	\$ 1,5	\$ 0,2	\$ 154,2
Acquisitions d'actifs incorporels	33,6	2,5	0,1	1,7	37,9

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non auditée)

Douze mois terminés le 31 décembre 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	3 007,0	\$ 964,5	\$ 23,2	\$ (115,2)	\$ 3 879,5
Coûts liés au personnel	359,4	285,3	11,0	41,7	697,4
Achats de biens et services	1 261,8	609,0	23,9	(153,3)	1 741,4
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 385,8	70,2	(11,7)	(3,6)	1 440,7
Amortissement					693,6
Frais financiers					335,0
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(6,7)
Gain sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					(116,9)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					230,7
Perte sur refinancement de dettes					12,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					292,9
					\$
Acquisitions d'immobilisations	630,2	\$ 36,0	\$ 12,0	\$ 0,4	\$ 678,6
Acquisitions d'actifs incorporels	312,3	9,3	34,6	4,4	360,6

Douze mois terminés le 31 décembre 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	2 837,3	\$ 851,7	\$ 7,1	\$ (88,4)	\$ 3 607,7
Coûts liés au personnel	345,1	258,8	4,2	40,5	648,6
Achats de biens et services	1 139,0	534,5	5,7	(129,9)	1 549,3
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 353,2	58,4	(2,8)	1,0	1 409,8
Amortissement					661,1
Frais financiers					350,3
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					94,7
Perte sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					49,6
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					81,0
Perte sur refinancement de dettes					18,7
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					154,4
					\$
Acquisitions d'immobilisations	606,1	\$ 32,1	\$ 5,3	\$ 0,5	\$ 644,0
Acquisitions d'actifs incorporels	304,7	9,3	0,1	3,2	317,3

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant (la perte nette) le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, perte (gain) sur litige, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et (perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2013	328,9	\$ 2,3	\$ 291,4	\$ (23,1)	\$ 595,9	\$ 1 195,4
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(30,1)	-	5,7	(24,4)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(41,3)	(17,5)	(58,8)
Rachat d'actions catégorie B	(1,7)	-	(10,0)	-	-	(11,7)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Dividendes	-	-	(12,3)	-	(24,8)	(37,1)
Solde au 31 décembre 2014	327,2	2,3	238,9	(64,4)	559,3	1 063,3
Bénéfice net	-	-	151,8	-	28,3	180,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(39,5)	(13,1)	(52,6)
Dividendes ou distributions	-	-	(16,0)	-	(23,4)	(39,4)
Rachat d'actions catégorie B	(1,6)	-	(10,8)	-	-	(12,4)
Émission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	12,1	12,1
Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle et d'entreprises	-	-	(281,7)	(7,3)	(210,1)	(499,1)
Solde au 31 décembre 2015	325,6	\$ 2,3	\$ 82,2	\$ (111,2)	\$ 353,1	\$ 652,0

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
(Perte) bénéficié lié(e) aux activités poursuivies	(21,6)	\$ (66,1)	\$ 199,8	\$ 57,2
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	154,1	141,5	595,2	535,8
Amortissement des actifs incorporels	22,4	31,7	98,4	125,3
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	87,9	93,2	(6,7)	94,7
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	3,7	-	230,7	81,0
Perte sur refinancement de dettes	-	-	12,1	18,7
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	1,7	1,9	7,1	8,7
Impôts différés	11,9	(7,5)	29,7	(24,7)
Autres	3,1	1,2	5,9	2,7
	<u>263,2</u>	<u>195,9</u>	<u>1 172,2</u>	<u>899,4</u>
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	160,2	31,8	(100,0)	61,3
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	<u>423,4</u>	<u>227,7</u>	<u>1 072,2</u>	<u>960,7</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(500,0)	-
Acquisitions d'entreprises	(2,5)	(131,6)	(94,5)	(132,3)
Dispositions d'entreprises	-	8,2	316,3	193,5
Acquisitions d'immobilisations	(163,8)	(154,2)	(678,6)	(644,0)
Acquisitions d'actifs incorporels	(35,5)	(37,9)	(360,6)	(317,3)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	2,2	2,8	4,6	5,4
Autres	0,4	-	(12,6)	0,5
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	<u>(199,2)</u>	<u>(312,7)</u>	<u>(1 325,4)</u>	<u>(894,2)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	(12,5)	4,6	29,1	4,7
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	(124,3)	(6,7)	227,1	(22,9)
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	-	73,8	370,1	728,3
Remboursements de la dette à long terme	(7,5)	(81,5)	(653,3)	(815,6)
Règlement de contrats de couverture	(68,6)	(0,8)	(34,3)	(65,4)
Rachat d'actions catégorie B	(1,3)	-	(12,4)	(11,7)
Émission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	12,1	-
Dividendes	(4,3)	(3,1)	(16,0)	(12,3)
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(4,9)	(6,1)	(23,4)	(24,8)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies	<u>(223,4)</u>	<u>(19,8)</u>	<u>(101,0)</u>	<u>(219,7)</u>
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	0,8	(104,8)	(354,2)	(153,2)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées	(1,1)	46,7	(22,5)	71,9
Espèces et quasi-espèces au début de la période	18,9	453,4	395,3	476,6
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<u>18,6</u>	<u>\$ 395,3</u>	<u>\$ 18,6</u>	<u>\$ 395,3</u>
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit				
Espèces	17,0	\$ 155,9	\$ 17,0	\$ 155,9
Quasi-espèces	1,6	239,4	1,6	239,4
	<u>18,6</u>	<u>\$ 395,3</u>	<u>\$ 18,6</u>	<u>\$ 395,3</u>
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	111,6	\$ 133,1	\$ 305,7	\$ 336,8
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	24,0	25,9	158,0	124,9

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	18,6	395,3
Débiteurs	494,1	449,4
Impôts sur le bénéfice	28,6	6,7
Stocks	215,5	212,2
Frais payés d'avance	46,0	38,0
Actifs détenus en vue de la vente	-	398,1
	802,8	1 499,7
Actif à long terme		
Immobilisations	3 424,9	3 430,4
Actifs incorporels	1 178,0	945,8
Écart d'acquisition	2 678,4	2 714,6
Instruments financiers dérivés	1 072,4	400,9
Impôts différés	29,5	7,8
Autres éléments d'actif	89,9	79,3
	8 473,1	7 578,8
Total de l'actif	9 275,9	9 078,5
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires	34,3	5,2
Créditeurs et charges à payer	654,9	650,2
Provisions	67,1	56,7
Revenus différés	321,5	283,0
Impôts sur le bénéfice	9,1	85,5
Instruments financiers dérivés	-	0,9
Tranche à court terme de la dette à long terme	44,0	230,1
Passifs détenus en vue de la vente	-	97,9
	1 130,9	1 409,5
Passif à long terme		
Dette à long terme	5 812,4	5 048,2
Instruments financiers dérivés	118,7	101,9
Débtentures convertibles	500,0	500,0
Autres éléments de passif	448,2	426,8
Impôts différés	613,7	528,8
	7 493,0	6 605,7
Capitaux propres		
Capital-actions	325,6	327,2
Surplus d'apport	2,3	2,3
Bénéfices non répartis	82,2	238,9
Cumul des autres éléments du résultat global	(111,2)	(64,4)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	298,9	504,0
Participations ne donnant pas le contrôle	353,1	559,3
	652,0	1 063,3
Total du passif et des capitaux propres	9 275,9	9 078,5